

SENSIBILISATION HANDICAP PSYCHIQUE ET EMPLOI



DES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION GÉNÉRALE SUR CE QU'EST LE HANDICAP PSYCHIQUE ET SES CONSÉQUENCES SUR LA SITUATION DE TRAVAIL



Crehpsy Hauts-de-France
Parc Eurasanté Est
235 avenue de la Recherche

Entrée A - Étage 4
59120 Loos

Immeuble « Les Capets »
3 rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 Amiens

Mars 2025

Crédits images
Crehpsy Hauts-de-France
dehweh - stock.adobe.com

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

Règlement général sur la protection des données

Les données transmises au Crehpsy Hauts-de-France dans le cadre du fonctionnement des actions de sensibilisation seront conservées et seulement utilisées par le Crehpsy Hauts-de-France. Nous nous engageons à les conserver pour un usage interne et à ne jamais les diffuser à des partenaires. Le recueil de ces données a pour but votre inscription à une action de sensibilisation et l'organisation de celle-ci. Ces données seront conservées dix ans. Vous disposez d'un droit d'accès, permettant la rectification ou la suppression de ces données, en vous adressant au Crehpsy Hauts-de-France.

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr



POURQUOI UNE SENSIBILISATION ?

Au regard de l'évolution des besoins des professionnels et notamment en entreprises, le Crehpsy propose une action de sensibilisation sur la thématique de l'emploi.

Les troubles psychiques inquiètent et de nombreux préjugés demeurent avec des conséquences péjoratives pour les personnes en poste ou en recherche d'emploi. Aussi, les questions « qu'est-ce que le handicap psychique ? » « Comment accompagner un salarié ou demandeur d'emploi en situation de handicap psychique ? » restent régulièrement posées.

Le handicap psychique est la première cause d'arrêt maladie de longue durée et la première cause d'invalidité à l'horizon 2020 dans le monde¹.

1 personne sur 3 en France sera concernée au moins une fois dans sa vie par un trouble psychique. Ce constat provoque une prise de conscience de la part des pouvoirs publics et des employeurs. La recherche de solutions adaptées à l'accès et/ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap psychique est engagée.

Apporter des réponses et proposer des adaptations de poste.

Cette sensibilisation donne des clés de compréhension quant aux répercussions du handicap psychique sur le travail. Elle amène des préconisations sur l'adaptation du poste et de l'environnement de travail.

Connaître les relais et partenaires.

La connaissance des partenaires « spécialistes » dans le champ du handicap psychique et de l'emploi et leurs modalités d'intervention sont incontournables.

Son objectif et les modalités pédagogiques correspondent à un besoin.

Cette action apporte des éléments de compréhension générale sur ce qu'est le handicap psychique et ses conséquences sur la situation de travail. Elle permet de démystifier les tabous autour des représentations, d'amorcer des échanges et de mieux comprendre le handicap psychique au travail.

¹ Source : OMS



COMMENT S'INSCRIRE À UNE SENSIBILISATION ?

Vous vous intéressez à la notion de handicap psychique et d'emploi, vous pouvez bénéficier d'une action de sensibilisation selon deux modalités.

- 1.** Votre équipe souhaite être sensibilisée aux notions de handicap psychique et d'emploi, le Crehpsy intervient dans votre établissement.
- 2.** Vous souhaitez suivre une sensibilisation « handicap psychique et emploi » de manière individuelle ou seulement quelques professionnels de votre équipe sont concernés : inscrivez-vous aux sessions prévues au Crehpsy dans différents territoires des Hauts-de-France.

Cette action est inancée par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

Pour connaître les dates et lieux de l'action de sensibilisation vous pouvez vous rendre sur le site du Crehpsy.

Handicap psychique
et emploi

D'autres thématiques peuvent être abordées dans un cadre de sensibilisation au Crehpsy.

Handicap psychique
et addictions

Sensibilisation au
handicap psychique

LA SENSIBILISATION HANDICAP PSYCHIQUE ET EMPLOI

DES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION GÉNÉRALE
SUR CE QU'EST LE HANDICAP PSYCHIQUE ET SES
CONSÉQUENCES SUR LA SITUATION DE TRAVAIL.

Objectifs // Contenu // Modalités pédagogiques

SENSIBILISATION HANDICAP PSYCHIQUE ET EMPLOI



DURÉE

3 Heures



PUBLIC

Tout public



PRÉ-REQUIS

Aucun



ANIMATION

Conseillère en insertion professionnelle spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique



TARIF

L'action de sensibilisation est financée par l'ARS Hauts-de-France sur une enveloppe budgétaire dédiée aux actions d'information sur le handicap psychique



OBJECTIFS

1. Appréhender les principales définitions
2. Se familiariser avec la spécificité de l'accompagnement professionnel d'une personne en situation de handicap psychique



CONTENU

Tour de table / Présentations / Attentes

Le handicap psychique : définition, représentations, éléments de la loi de 2005, philosophie d'accompagnement.

Repérage des principales manifestations des troubles psychiques.

Accompagnement spécifique vers et dans l'emploi : mieux comprendre les situations au travail.

Préconisations : points de vigilances, adaptations favorisant l'entrée dans l'emploi et/ou le maintien.

Les partenaires mobilisables.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques sur diaporama

Exemples concrets

Méthodes d'animation favorisant la participation

Distribution de supports pédagogiques.



Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins par mail à contact@crehpsy-hdf.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

Vous avez des questions sur l'action de sensibilisation ou vous souhaitez organiser une session au sein de votre établissement, vous pouvez prendre contact avec nous.

✉ **contact@crehpsy-hdf.fr**

☎ **03 20 16 56 10**



Contribuer à l'amélioration
des parcours de vie des personnes
en situation de handicap psychique

LES MISSIONS DU CREHPSY

- 📍 Accueil, information et conseil
- 🎓 Sensibilisation et formation
- 📊 Appui à l'évaluation
- 👥 Animation et mise en réseau
- 🔍 Études et recherches

DES RESSOURCES POUR

- ▶ Les personnes en situation de handicap psychique et leurs proches
- ▶ Les professionnels



CREHPSY
Parc Eurosanité Est - 235 avenue
Entrée B - Etage
59120 LOUVECIEN
03.20.16.56.10
www.crehpsy-hdf.fr

Groupement de coopération médico-sociale financé
par l'Agence Régionale de Santé





Parc Eurasanté Est	Immeuble « Les Capets »
235 avenue de la Recherche	3 rue Vincent Auriol
Entrée A - Étage 4	Étage 3
59120 Loos	80000 Amiens

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

